

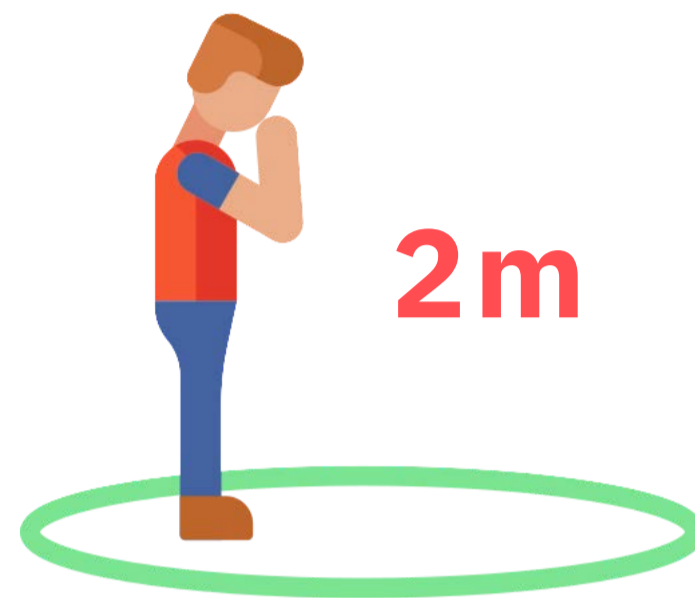
# RÈGLES DE REPRISE D'ACTIVITÉ DES PRATIQUANTS

Du 11 juillet 2020 au 31 août 2020

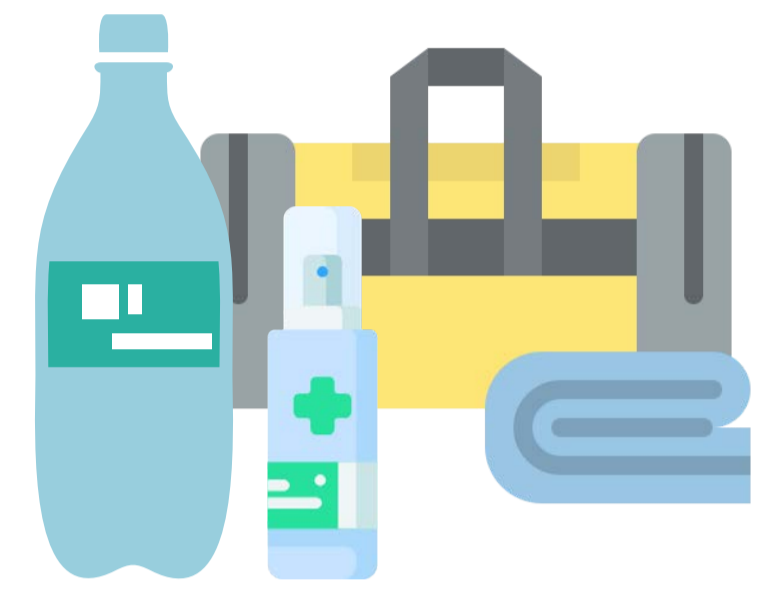


## Reprendre l'entraînement de manière progressive

en s'inscrivant dans une logique de réathlétisation et consulter un médecin avant la reprise si suspicion ou Covid-19 avéré



Respecter, en dehors du stade ou lors de l'échauffement, un espace de **2m** entre les pratiquants, sauf quand la nature même de l'épreuve ne le permet pas.



## Arriver en tenue

de sport avec sa réserve d'eau, son masque, son gel hydro-alcoolique et sa serviette.



## Désinfecter le matériel

de musculation après chaque utilisateur. Nettoyer ses mains avec du gel hydro-alcoolique lors de chaque changement d'appareil.



## Conserver le matériel

**attribué** pendant la séance (engins de lancer, médecine ball, starting block...) et le nettoyer puis le désinfecter avant rangement.



## Se doucher en rentrant à la maison

Mettre sa tenue de sport au lavage à 60° si possible et laisser ses chaussures de sport dans l'entrée.